

LES CAPITALISTES EN FRANCE

(1780 - 1914)

présenté par Louis BERGERON



a COLLECTION
ARCHIVES

Extrait de la publication

Louis Bergeron est directeur d'études
à l'École des Hautes Études en sciences sociales.
Il consacre l'essentiel de sa recherche
à l'étude sociale des notables et des élites économiques
ainsi qu'au développement capitaliste de la France
dans la première moitié du XIX^e siècle.
Il a publié, entre autres, *L'Épisode napoléonien*
(Nouvelle histoire de la France contemporaine, Seuil, 1972).
Sa thèse, à paraître, traite des *Banquiers, négociants et*
manufacturiers parisiens du Directoire à l'Empire (1974).

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous les pays.*

© Éditions Gallimard, 1978.

*A tous ceux qui m'ont entouré
de leur savoir et de leur amitié
dans mon séminaire de l'École
des Hautes Études.*

Présentation

En 1870 deux douzaines de conseillers généraux avaient des revenus égaux ou supérieurs à trois cent mille francs par an. En voici la liste, qui peut fournir une première approche de notre sujet ¹ :

- Revenus non indiqués : Baron Alphonse de Rothschild
Émile Pereire
- 1 500 000 F : Eugène Schneider
- 800 000 F : Duc de La Rochefoucauld-Doudeauville
Justin Durand
- 700 000 F : Marquis de Talhouet
- 600 000 F : Comte de La Rochefoucauld
Baron de Graffenried
- 500 000 F : Ferdinand Moreau
Marquis de Vogüé
Marquis d'Albon
Edouard André
Jacques Hartmann
- 400 000 F : Joseph Grandval
Émile Godard-Desmarets
Vicomte Aguado
Prince de Beauvau
Louis Valpinçon
Duc d'Audiffret-Pasquier
- 300 000 F : Louis-Auguste Pouyer-Quertier
Marquis de Chasseloup-Laubat
Adolphe Fould
Charles Rambourg
Baron Gourgaud

L'équilibre interne de cette poignée de grands notables politiques, qui étaient en même temps parmi les hommes les plus fortunés de la France du second Empire, est en effet révélateur de quelques traits fondamentaux du capitalisme français du XIX^e siècle — un siècle dont la richesse, pour l'historien de la société, s'exprime dans l'amalgame d'un Ancien Régime qui s'attarde et d'une modernité impétueuse.

Premier trait : la survivance, aux plus hauts échelons de la fortune, d'un nombre appréciable de noms évocateurs de la vieille noblesse, donc des revenus de la très grande propriété foncière. Près de quatre-vingts ans après les confiscations qui avaient frappé les émigrés, assez de patrimoines, intacts ou reconstitués, subsistent pour qu'il demeure possible d'être très riche selon le mode de l'ancienne société agrarienne — les héritiers des « ci-devant » ayant su, au demeurant, diversifier entre-temps les sources de leurs revenus.

Second trait, encore plus appuyé que le précédent : l'avance prise par les très grandes fortunes représentatives du capitalisme moderne. Aucun nom qui appartienne à l'ancienne finance, décimée par la Révolution, ni au monde des fournisseurs (qui a jeté ses derniers feux sous le Consulat), non plus qu'au grand négoce maritime dont les succès avaient, au siècle précédent, assuré le prestige au cœur même de la société à ordres. Mais de nouveaux chefs de file : les grands noms de la haute banque parisienne et de la métallurgie lourde, ceux aussi d'un raffineur marseillais et d'un parvenu du textile normand.

Avance foudroyante : ces fortunes ont de trente à soixante ans d'âge, pas davantage. Elles sont énormes : un million, c'était un capital considérable, sinon exceptionnel, vers 1800; or c'est de revenu qu'il s'agit maintenant. Encore, chez les Rothschild ou les Pereire, avaient-elles pris pour tremplin les gains du négoce aux générations précédentes. Chez les Schneider, cette fortune s'est faite en une vie : Adolphe et Eugène étaient les fils d'un simple notaire de Dieuze. Leurs compatriotes lorrains, les banquiers Seillière, leur mirent le pied à l'étrier. Pour ne parler que du cadet, Eugène, ce fut en quarante ans une ascension auda-

cieuse jusqu'aux sommets de la puissance économique et de la notabilité nationale. Une quinzaine d'années de formation et d'expériences dans la filature de laine des Longaux, à Reims, puis à la direction des forges de Bazeilles, dans les Ardennes; en 1836, à un peu plus de trente ans, la gestion du Creusot, avec assez de moyens déjà pour en être également actionnaire; une quinzaine d'années encore, et d'investissements massifs en augmentations de capital, le voilà à la tête de la sidérurgie française et pratiquement indépendant de ses anciens patrons. L'autorité du chef d'entreprise se double de celle de l'homme politique, le premier se sentant assez sûr de lui pour s'engager directement dans l'arène, le second mettant tout son crédit au service des intérêts économiques.

L'ancien et le nouveau

Donc, au milieu du XIX^e siècle, un nouveau capitalisme industriel et bancaire s'est installé en force dans les élites françaises. Un succès à mettre en parallèle avec le glissement qui, chez les possédants, va bientôt renverser l'équilibre des fortunes au profit des richesses mobilières. Mais ces révolutions confinent leurs effets au monde des nouveaux privilégiés. L'avènement d'un capitalisme moderne n'a pas assoupli les rigidités ni bousculé les hiérarchies au sein de la société française. Ou plutôt, s'il a paru imposer une rupture avec la tradition, c'est pour mieux la reprendre à son compte après l'avoir rhabillée à sa façon.

Dans les deux ou trois décennies qui ont suivi 1815, certains indices ont pu faire croire que l'industrie pourrait devenir un grand carrefour social, effacer les frontières de classes, accroître la mobilité sociale, prendre le relais de la Révolution de 1789 dans le processus d'égalisation des chances, d'ouverture des carrières aux talents. L'aventure industrielle n'allait-elle pas favoriser la rencontre dans l'entreprise des compétences artisanales, de l'invention technique et des ambitions capitalistes, toutes comptant sur le succès pour relever leur statut social ou pour faire une plus grande fortune, des capitalistes cherchant des commandites,

des ouvriers cherchant des capitaux? Ne portait-elle pas en germe une nouvelle philosophie sociale?

En réalité, l'industrialisation commençante a bientôt atteint les limites de ses effets sur le renouvellement de la société. La démocratisation du recrutement des entrepreneurs a été contrariée par l'aggravation du coût des investissements initiaux, par le développement de la concentration des entreprises, par la constitution de dynasties et l'apparition d'un esprit de caste dans la postérité des « hommes nouveaux » eux-mêmes. De sorte que la société patronale, après un mouvement de dilatation, s'est renfermée dans le cercle des propriétaires de fortunes — qu'elles fussent anciennes ou récentes.

Simplification, sans doute, dans la mesure où l'accès à un « petit capitalisme » est resté possible, au fur et à mesure de la diversification du progrès technologique, à des entrepreneurs modestes, dans des secteurs tels que ceux de la petite métallurgie, de la construction mécanique, de la production de toute la gamme des articles de consommation, etc. Dans la mesure aussi où cette société patronale s'est donné, plus tard dans le siècle, un prolongement dans la catégorie des ingénieurs et diplômés de tout rang, chargés de la direction technique ou de la gestion; pour partie d'entre eux au moins, ils étaient appelés à pénétrer dans le corps des actionnaires et des administrateurs, dans les grandes familles d'affaires elles-mêmes, et de toute façon à s'assimiler, avec ou sans participation au capital, à cette société. Encore faut-il, pour que cette tardive extension technocratique ait un sens, qu'elle ait pu s'alimenter hors de la société patronale elle-même, par une certaine démocratisation des écoles et de leurs concours. En tout cas, le rétrécissement des filières industrielles de l'ascension sociale, contrastant avec l'accumulation au bas de l'échelle des masses ouvrières et l'anéantissement de secteurs entiers de l'artisanat, a sans doute contribué à développer un sentiment de frustration chez tous ceux qui aspiraient à jouir un jour de l'indépendance et des profits qui s'attachent au statut d'entrepreneur; frustration qui a pu encourager le succès du coopératisme, ou les propositions patronales d'extension de l'actionnariat

et de participation aux bénéfices — médiocre remède, dans le cadre de l'ordre établi, à l'inadéquation entre le nombre des places disponibles et celui des candidats...

Mais au sein même des élites sociales, il convient peut-être de ne pas surestimer les effets de renouvellement imputables à l'irruption d'une nouvelle bourgeoisie capitaliste, gérante et bénéficiaire de la croissance économique moderne. Bien sûr, Saint-Simon ne s'est pas trompé quand il a saisi d'un trait incisif le véritable conflit de civilisations qui opposa un moment deux France, celle des rentiers et celle des producteurs. Mais cet antagonisme s'est atténué à assez bref délai; il en est resté des disputes historiques, soutenues par des minorités aristocratiques attardées, des divergences d'intérêts ou des débats sur la forme du régime, se traduisant dans de grandes batailles parlementaires.

Tout cela est assez peu de chose, comparé avec la prise de conscience d'une profonde communauté d'intérêts : la défense de l'ordre établi et de la propriété sous toutes ses formes. Entre Ancien Régime et société bourgeoise, la continuité s'est rétablie, à la faveur, en particulier, de l'acharnement des patrons à prôner la nécessité et la validité d'un ordre social inégalitaire et d'une hiérarchie rigide. Le capitalisme triomphant est devenu une force sociale trop conservatrice pour être capable d'engendrer une société plus libérale et plus juste. Les attitudes patronales, inspirées simultanément par un intérêt primaire et par une morale ou une philosophie de classe, ont dès les origines de la société industrielle contribué à approfondir ce fossé que tant de chefs d'entreprise du xx^e siècle persistent à ignorer, déplorant que l'entreprise soit mal aimée et que l'opinion n'adhère pas d'emblée au mythe de l'identité entre les intérêts collectifs et ceux des grandes sociétés qui contrôlent l'essentiel de l'appareil de production.

Les capitalistes français du xix^e siècle ont donc fait une percée à travers les élites — encore que d'une façon inégale et à des dates différentes selon les régions. Ils n'ont pas, en revanche, accompli l'utopie saint-simonienne d'un partage généreux des richesses créées par les grands équipements et par le travail industriel. Ils se sont isolés dans

leur ghetto doré, subissant sans doute à l'excès l'attraction du modèle de domination sociale que leur proposait la vieille France aristocratique. Revenons ici aux Schneider, principalement installés dans le château et parc de l'ancienne manufacture royale de cristaux, une sorte de forteresse de l'argent ou d'oasis du luxe incrustée dans le corps urbain du Creusot, de zone interdite ignorée de la population ambiante : elle traduisait éloquemment dans le paysage cette volonté de repli. Loin de conserver la tête d'un mouvement de modernisation de la société, les capitalistes se sont davantage préoccupés d'assurer leur contrôle direct ou indirect sur l'État et de faire jouer les institutions dans un sens défensif ou répressif, pour la protection de leurs biens et de leurs prérogatives. Renonçant à véhiculer dans la société française du XIX^e siècle une grande idéologie du mouvement, ils ont laissé ce soin à de plus faibles qu'eux, et encouragé ainsi de longue main la reprise de l'affrontement entre tradition et révolution.

Faut-il rechercher une explication du côté de l'analyse interne du groupe? Sa composition sociale, de fait, est assez traditionnelle. Les continuités familiales et sociologiques ont sans nul doute contribué à perpétuer une certaine image de la fonction de l'entreprise dans la société; une certaine façon de conduire et de gérer la famille, les affaires, la fortune. Faut-il aller jusqu'à suggérer que les élites économiques de la France moderne ont trop bien réussi leur insertion dans le schéma social qui a triomphé avec la Révolution de 1789, celui de la société censitaire et des notables? Un trait distinctif du capitalisme français serait alors d'avoir adhéré d'une façon particulièrement étroite à un modèle séculaire d'organisation sociale privilégiant, du patron à l'ouvrier, la respectabilité de la propriété terrienne et immobilière. Il y aurait, à la fois, trouvé le moyen de se faire pleinement reconnaître au sein de la classe dirigeante et acquis certains caractères propres de son mode et de son rythme d'expansion qui ont, sans doute à tort, accredité le thème du retard français².

**L'éventail du
capitalisme ancien**

Le capitalisme foncier

En France au XIX^e siècle, la propriété foncière et immobilière est toujours à l'horizon du capitalisme. Elle est elle-même une forme de capitalisme dont il faut rappeler les contours et les espèces. Elle contribue à l'occasion à alimenter les formes les plus modernes du capitalisme qui, à leur tour, gardent avec elle des liens multiples. Dans les processus de la révolution agricole, de l'industrialisation, de la mobilisation du crédit, cette propriété n'apparaît pas comme incompatible avec la croissance économique moderne, du moins dès lors qu'elle échappe, bien sûr, à cette parcellisation qui a pesé si lourdement, elle, sur nos sociétés rurales. On ne saurait opposer schématiquement l'inertie de la propriété et de la rente au dynamisme de la richesse mobilière et de l'entreprise.

Châtelains et gentilshommes-fermiers

Il arrive certes encore, dans la France post-révolutionnaire, que le propriétaire largement possessionné se comporte en pur rentier, consommant tous les revenus de ses biens pour soutenir un rang et mener un genre de vie de plus en plus ostentatoire. Il arrive même, comme le montre l'histoire des grandes familles absentéistes de la Mayenne après 1815, qu'il vende les plus beaux de ses biens ruraux pour acheter un hôtel au faubourg Saint-Germain, cherchant à y donner le ton sous la monarchie restaurée. Attitude bien dans la ligne d'une politique traditionnelle de gestion, nullement soucieuse d'investir et d'accroître le produit brut des terres, mais simplement préoccupée de reculer jusqu'aux dernières limites le prélèvement du rentier. On ne s'étonne pas de la

rencontrer dans cet « Ouest profond », « solide abri d'une civilisation sauvegardée », si brillamment analysé par Michel Denis : « Être châtelain d'abord, afin que nul ne s'en méprenne; conserver certains principes contre l'esprit du siècle; affirmer partout son patronage¹. »

Les nobles, ici, venaient de reconstituer leurs patrimoines; grâce aux efforts déployés par les familles restées sur place, aux entraves apportées par la chouannerie, un château sur dix seulement avait été vendu comme bien national dans le département, et dans le district de Laval un quart seulement des terres confisquées avait été adjugé; les émigrés rentrés avaient mené une politique de rachats très active; dès 1814 les deux tiers des biens de seconde origine mis en vente étaient revenus à leurs anciens propriétaires, bénéficiaires de la défiance et de la dépréciation qui atteignaient les transactions portant sur ce type de biens. Toutefois, ils se sont appauvris à surmonter la crise, et dans l'immédiat ne songent qu'à faire rentrer les fermages, dont la perception est comme par le passé confiée à un fermier général. Pour le reste, ils goûtent la satisfaction retrouvée d'une vie oisive et d'un prestige restauré : sauf exception, ils ne s'occupent pas encore d'agriculture.

C'est 1830 qui va infléchir les attitudes. « L'émigration de l'intérieur » accentue le repli de l'aristocratie légitimiste sur ses bases rurales, provoque une campagne architecturale de remise en état des châteaux ou de constructions nouvelles, qui remue des milliers de tonnes de pierres et de terre, mobilise des armées d'artisans et de décorateurs. Mais elle déclenche aussi l'intérêt d'une partie au moins des grands propriétaires pour le progrès agricole, dont ils observent chez d'autres les effets sur l'élévation du revenu des domaines. Les uns se bornent à jouer les éleveurs-modèles en sélectionnant des races de moutons, de bœufs ou de chevaux; mais d'autres entraînent leurs métayers aux nouveaux assolements, aux nouvelles cultures, au nouvel outillage. Le rentier se fait entrepreneur, et récolte bientôt le fruit de ses efforts et de ses investissements : les revenus de certains domaines doublent ou triplent entre la fin de la Restauration et le milieu du second Empire. Dans la Normandie voisine,

le comte de Kergorlay, l'un des fondateurs en 1833 de l'Association normande, qui réservait dans son action économique une place de choix à l'agriculture, racontera plus tard ses efforts pour organiser rationnellement l'exploitation de sa terre de Canisy (Manche) :

Lorsque j'ai organisé mon exploitation, tous les travaux de terrassement se faisaient à la journée, je suis parvenu non sans peine à les faire exécuter presque tous à la tâche. Je ne mets pas seulement à la tâche les terrassements proprement dits à des prix qui varient de 0,20 à 0,50 F le m³, je suis encore parvenu, après quelques tâtonnements, à faire exécuter aussi des travaux plus difficiles à apprécier, comme des réparations de fossés dont on a coupé les haies, le curage des rigoles de toutes grandeurs, le recoupage, le chargeage et l'étendage des composts, l'arrachage de racines, betteraves, carottes, etc.

Pour la fenaison et pour la moisson, on avait l'habitude d'aller louer à la journée des ouvriers à des loueries qui se tiennent à Saint-Lô en cette saison. On les y payait de 2 à 4 F avec l'obligation de les bien nourrir et de leur donner à boire à discrétion. J'ai pu également me soustraire à cette pénible obligation en organisant un atelier de journaliers auxquels j'assurais de l'ouvrage pendant toute l'année, soit à la ferme, soit au potager, soit à des travaux quelconques de terrassement, à la condition qu'ils ne m'abandonneraient pas au moment de la moisson. Ces hommes, réunis aux charretiers, laboureurs, batteurs, etc., me formaient un atelier de 21 à 22 faucheurs qui expédiaient rapidement mes récoltes. Tous les journaliers n'étaient payés que 1,25 ou 1,50 F sans nourriture.

Pour former mon exploitation, j'ai été obligé de réunir trois fermes. Ces trois fermes étaient occupées par des cultivateurs qui n'avaient ni les connaissances ni les capitaux nécessaires pour tenir leurs terres en bon état. Deux d'entre eux avaient été élevés sur une de ces fermes qui était occupée par leur mère, et la cultivaient eux-mêmes depuis près de soixante ans. Aussi les terres étaient-elles très maigres, épuisées et surtout infestées de chiendent, d'avoine

bulbeuse, d'oseille sauvage et de beaucoup d'autres plantes nuisibles...

Le jour où j'ai pris possession de mes cultures, le jour de Saint Michel 1835, je fis atteler deux bœufs à une de mes charrues par un laboureur qui était depuis dix ans au service du fermier que je remplaçais, et qui était passé au mien. Mon régisseur, qui était un élève de Grignon, et qui était lui-même un très bon laboureur, en fit atteler une seconde; lui et moi nous primes les mancherons, et nous nous mîmes en marche. Tout en marchant, je montrai au laboureur comment on maniait les mancherons et comment on conduisait les bœufs. Je lui fis voir que cela n'était pas très difficile, après deux ou trois tours je le fis essayer. Cet homme, au début, ne s'y prenait pas très bien; mais, comme il ne pouvait pas me dire qu'il lui était impossible de faire une chose que j'exécutais très facilement devant lui, son amour-propre fut vivement blessé de voir que je maniais une charrue mieux que lui, vieux laboureur; au bout de quelques jours, il triompha des petites difficultés que présentait la pratique de son instrument, et il ne tarda pas à le manier aussi bien, je ne craindrai même pas d'avouer, mieux que moi. Depuis ce temps, plus de cinquante personnes, soit domestiques, soit journaliers, ont fait travailler mes charrues, plusieurs ont obtenu des prix aux concours de labourage, et j'ai le plaisir de voir s'augmenter chaque année le nombre des cultivateurs qui les ont adoptées...

« J'ai voulu donner
les exemples... »

Le hasard me fit rencontrer presque en même temps deux cultivateurs des plus considérés dans le pays, cherchant des fermes à exploiter, et ayant plusieurs fils qui étaient associés à leurs travaux. En les ayant constamment sous les yeux et sous ma main, de manière qu'ils puissent apprécier par eux-mêmes de jour en jour tous les résultats que j'obtenais; en mettant à leur disposition mes instruments, mes étalons améliorateurs, les semences des récoltes qui

ne leur étaient pas familières, mais qu'ils verraient réussir parfaitement dans des champs voisins des leurs, j'espérai obtenir d'eux qu'ils en feraient l'essai, et séduire au moins les jeunes gens... J'ai dit que mon exploitation se composait de trois fermes. J'en louai deux et ne conservai à exploiter directement que la troisième, consistant en 67 hectares dont 26 de terres en labour, et 41 de prairies ou herbages. Cette location fut pour moi une preuve irrécusable des améliorations que j'avais apportées dans la condition du sol que j'avais exploité pendant dix-sept ans, car je louai 100 F l'hectare dont les anciens fermiers ne donnaient que 66,60 F, ce qui implique une augmentation de valeur de 50 % et, au moment où je conclus ces baux, les propriétés dans la Manche n'étaient pas encore relevées de l'avitilissement qui avait été la conséquence de la révolution de février 1848.

J'eus bien soin de prendre mes précautions pour que mes fermiers n'abusassent pas de l'état de fertilité auquel j'avais amené mon sol et ne me le rendissent pas en condition pire que celle en laquelle ils le prenaient. Non seulement je mis dans mes baux la clause que le fermier ne pourrait enlever ni pailles, ni foin, ni fourrages, ni fumiers ou engrais d'aucune espèce, mais je l'obligeai en outre à acheter des quantités considérables d'engrais étrangers, 66 000 kg de chaux et 175 m³ de tangué par chaque nouveau labour. J'y ajoute de mon côté pour une valeur de 100 F de chaux ou de tangué par hectare de prairie tous les trois ans.

Tel est le résumé des travaux que j'ai entrepris il y a vingt-deux ans... dans le seul but de... rendre quelques services aux agriculteurs au milieu desquels je passe ma vie, en leur offrant des exemples qu'il leur fût facile et profitable d'imiter... C'est pour ne pas faire autre chose que ce que je regarde comme facile et profitable à exécuter pour chacun de mes voisins que je n'ai voulu me donner ni jument ni vache de pur sang, que je n'ai même pas eu la prétention d'obtenir ces maxima de récoltes qu'il n'est pas bien difficile de réaliser avec quelques sacrifices d'engrais. Je n'ai voulu faire que ce que tous mes voisins

Non pas le capitalisme, mais les capitalistes :
des propriétaires fonciers aux maîtres de forges,
des banquiers aux patrons techniciens,
des grands spéculateurs aux nouveaux industriels,
voici la longue ascension des rois du siècle.
Journaux intimes et proclamations publiques, généalogies
et papiers d'affaires disent la diversité, les valeurs communes
et les contradictions d'un groupe qui,
ancien et nouveau mêlés, conquiert opiniâtrement sa place
parmi les élites d'une société dont il ne met en cause
ni les rigidités, ni les hiérarchies.
Leur percée sociale accomplie, les capitalistes auront su
proposer à la France du XIX^e siècle des valeurs : le travail,
l'enrichissement ; et l'idéalisation de leur personnage collectif :
le patron est l'homme par qui le bien-être arrive.



*Collection d'inédits
au format de poche.*

